



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 19 mai 2026

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 6 mai 2026 et le 19 mai 2026 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Parc agrivoltaïque au sol, au lieu-dit « Garneyren », sur la commune de Mirabel (07)
- Opération d'aménagement "Allée Mazorel", sur la commune de Crest (26)
- Programme d'aménagement touristique durable_réaménagement des secteurs Mont-Chery et la Rosta_Les Gets (74)
- Réglementation des boisements du secteur Sauxillanges (communes de Bansat, Egliseneuve-des-Liards, Lamontgie, Le Vernet-Chaméane, Saint-Etienne-sur-Usson, Saint-Genès-la-Tourette, Saint-Jean-en-Val, Saint-Quentin-sur-Sauxillanges, Saint-Rémy-de-Chagnat (63)
- Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Ismier (38)_
- Révision allégée et la modification n°1 du PLU de Pouilly-sur-Charlieu (42)
- Augmentation de la capacité d'un élevage de poules pondeuses à Arthémonay (26)
- Implantation d'un parc photovoltaïque au sol des Durets sur la commune de Haut-Bocage (03)
- Implantation d'un parc agrivoltaïque porté par la société SALZUIT ENERGIES sur la commune de Salzuit (43)
- Parc photovoltaïque "Les Plaines", sur la commune de Drugeac (15)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Claudia Ferreira - Tél : 01 40 81 97 50

Mél : claudia.ferreira-da-silva@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)
- Élaboration du Schéma de cohérence territorial (Scot) de Coeur de Faucigny (74)
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Sumène Artense (15)
- Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Monestier (03)
- Modification de droit commun n°1 et modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Cère et Goul en Carladès (15)

AVIS CONFORMES DÉLIBÉRÉS

- Modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens (73)
- Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens (73)

DÉCISIONS DÉLIBÉRÉES

- Révision du zonage d'assainissement des eaux usées (ZAEU) de la commune de Saint-Aupré (38)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez ici.

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>